



Mars 2022 : campagne d'intercomparaison périodique

Le mois de mars a été l'occasion d'une coupure des mesures de deux semaines (du 8 au 20 mars) pour réaliser l'intercomparaison périodique des appareils. Cette opération vise à garantir la bonne qualité des données fournies. Peu de résultats ce mois-ci par conséquent. Les capteurs ont cependant enregistré des dépassements ponctuels du seuil de surveillance horaire sur les secteurs les plus en amont de la vallée.

Décompte mensuel des dépassements de seuils

Pour rappel, voici les seuils actuellement utilisés :

Pour les PM10 :

- Seuil d'information* à $50 \mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne journalière.
- Seuil de surveillance à $70 \mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne horaire.
- $35 \mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne journalière. Il s'agit de la concentration à partir de laquelle la qualité de l'air est considérée comme médiocre.

Pour les PM2,5 :

- Valeur cible** : $20 \mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne journalière.

Dans les tableaux, les chiffres entre parenthèses indiquent, parmi les dépassements enregistrés, ceux survenus les week-ends et durant les plages horaires 20h-6h (non travaillées). De plus, bien que les seuils concernent des moyennes journalières, un décompte des dépassements en moyenne horaire est également réalisé car ce pas de temps permet la prise en compte des éventuels événements ponctuels sur les chantiers.

*Seuil d'information et de recommandation

Niveau de concentration de substances polluantes dans l'atmosphère au-delà duquel une exposition de courte durée présente un risque pour la santé humaine des groupes particulièrement sensibles de la population rendant nécessaires des informations immédiates et adéquates.

**Valeur cible

Niveau de concentration de substances polluantes dans l'atmosphère fixé dans le but d'éviter, de prévenir ou de réduire les effets nocifs sur la santé humaine ou sur l'environnement dans son ensemble, à atteindre, dans la mesure du possible, dans un délai donné.

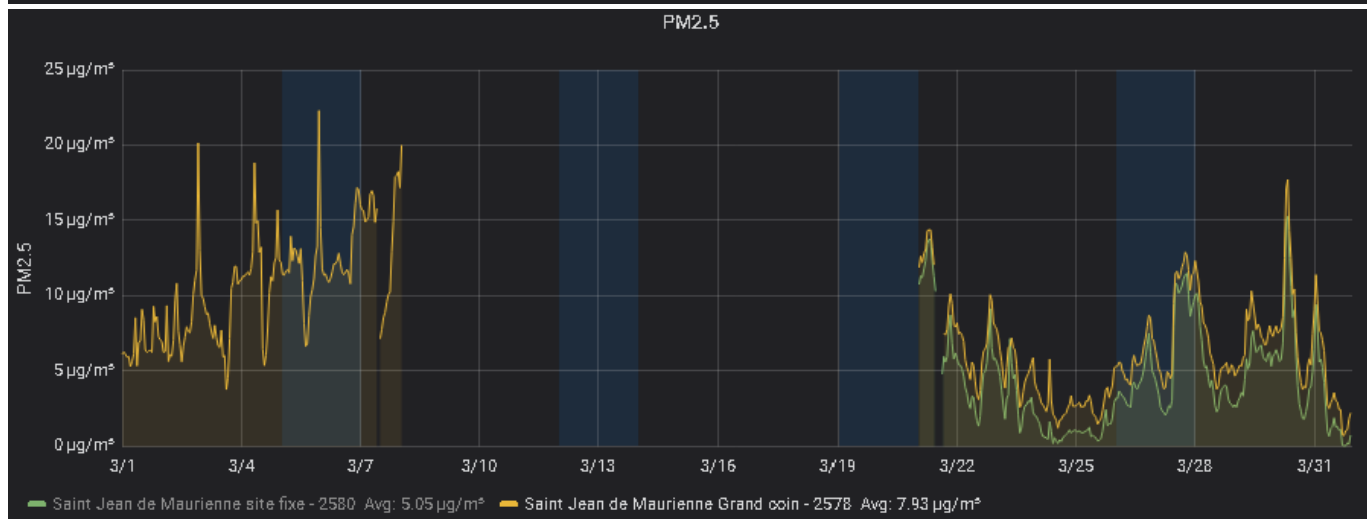
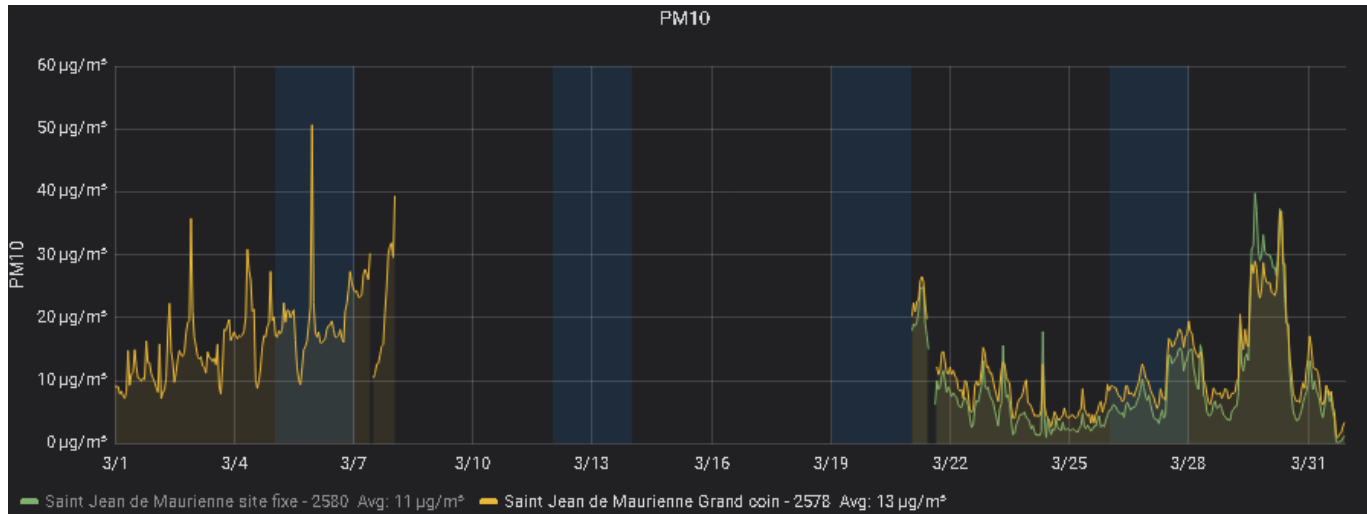
Avertissements :

Dans le cadre du suivi de la qualité de l'air autour des chantiers, la technologie utilisée est celle du **microcapteur** de qualité de l'air. Cette technologie est différente de celle des analyseurs des stations de référence du réseau d'Atmo Auvergne-Rhône-Alpes, calibrés pour répondre aux exigences réglementaires de surveillance de la qualité de l'air. Les comparaisons aux seuils réglementaires sont donc effectuées à titre indicatif.

Par ailleurs, les résultats présentés ici peuvent faire l'objet d'invalidation a posteriori. Dans ce cas, le présent bulletin n'est pas republié. ATMO Auvergne-Rhône-Alpes et TELT ne peuvent être tenus pour responsables de l'interprétation décontextualisée qui pourrait être faite du présent document.

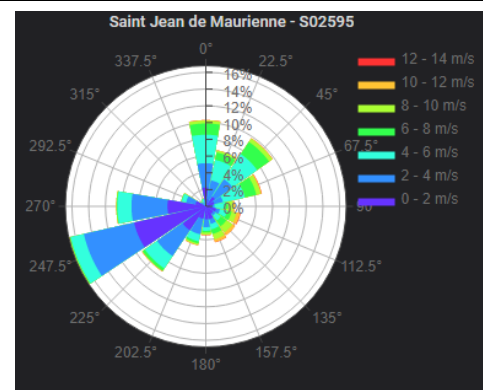
Bilan mensuel par secteur

Secteur Saint-Jean-de-Maurienne



Sur le secteur de Saint Jean de Maurienne, les concentrations sont restées éloignées du seuil de surveillance. Aucun dépassement concernant les PM10 n'a été enregistré.

mars-2022		St Jean de Maurienne Grand Coin
Nb jours PM10 > 50 µg/m3	0	0
Nb jours PM10 > 35 µg/m3	0	0
nb heures PM10 > 70 µg/m3	0	0
nb heures PM2,5 > 20 µg/m3	2 (2)	2 (2)

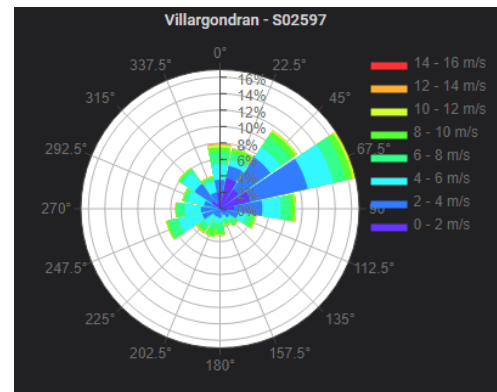


Secteur Villargondran/Villard-Clément/St-Julien-Montdenis/St-Martin-la-Porte



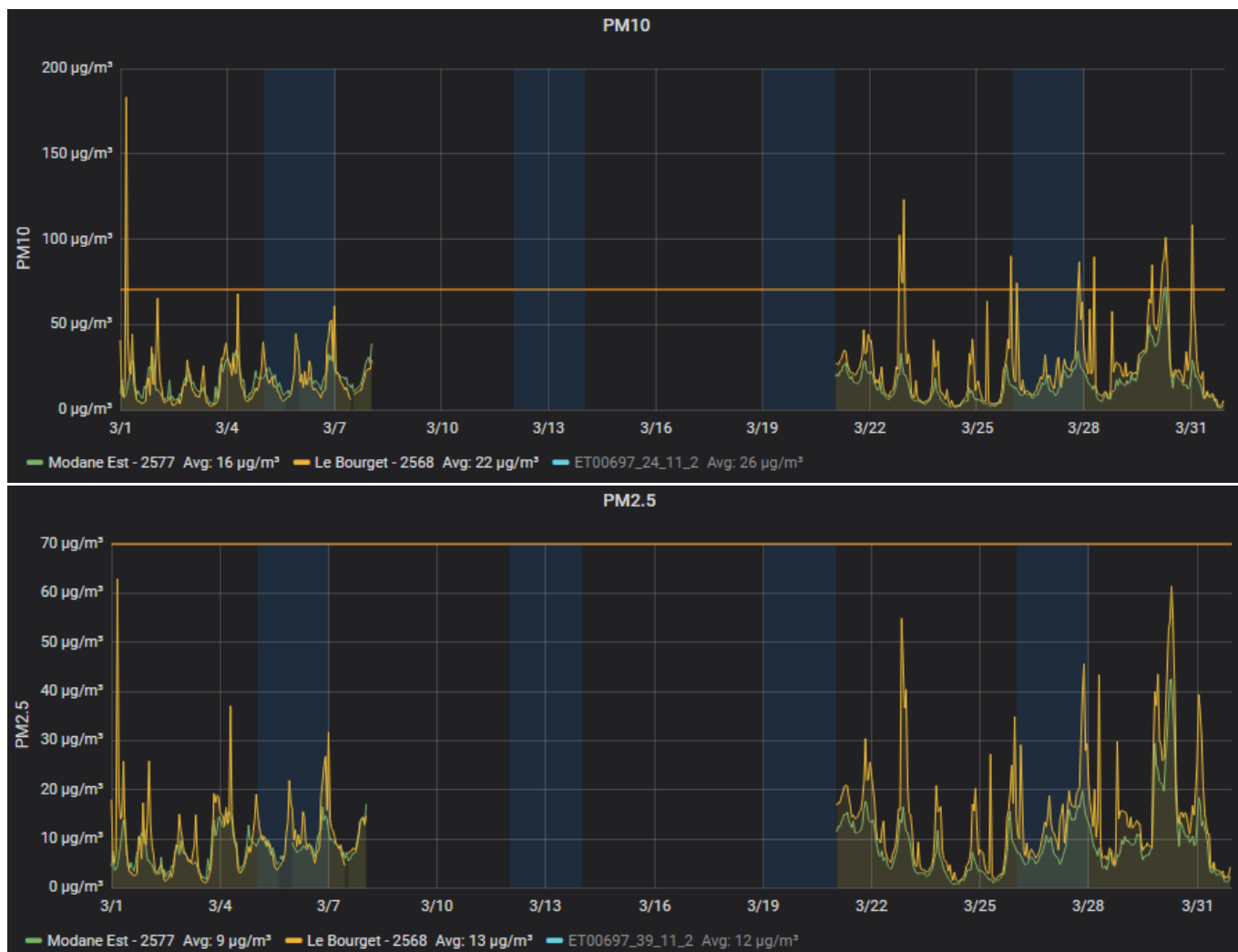
Sur le secteur Villargondran-Saint Martin de la Porte, les concentrations sont également restées basses. Le seuil de surveillance n'a pas été franchi. Le 29 mars, des poussières sahariennes étaient présentes sur la région.

* Le capteur de Villarclément est actuellement en panne et sera prochainement réinstallé.



mars-2022	Villargondran salle polyvalente	Villarclément*	St Julien Montdenis	Saint Martin de la Porte
Nb jours PM10 > 50 µg/m3	0		0	0
Nb jours PM10 > 35 µg/m3	0		0	0
nb heures PM10 > 70 µg/m3	0		0	0
nb heures PM2,5 > 20 µg/m3	0		0	2 (0)

Secteur Modane/Le Bourget



Sur le secteur Modane-Bourget, les niveaux sont globalement bas. Comme les mois précédents, sur Modane est et principalement Le Bourget, des pointes sont relevées mais ne peuvent pas être reliées aux chantiers, compte tenu des horaires, souvent la nuit Il peut s'agir d'influence du chauffage résidentiel.

* Le capteur du site Modane piscine a été arrêté et remplacé sur la station fixe de Saint Jean de Maurienne. Les prochains bulletins présenteront les résultats de ce capteur dans le secteur correspondant.

mars-2022	Modane Piscine*	Modane est	Le Bourget
Nb jours PM10 > 50 µg/m3	0	0	0
Nb jours PM10 > 35 µg/m3	0	0	1 (0)
nb heures PM10 > 70 µg/m3	0	1 (0)	16 (12)
nb heures PM2,5 > 20 µg/m3	0	13 (9)	59 (47)

Récapitulatif des dépassements de seuils de l'année

Les tableaux ci-dessous présentent un décompte mensuel des dépassements. Toutefois, ils ne peuvent être lus séparément des commentaires qui leur sont associés dans les bulletins. En effet, ces tableaux ne font pas la distinction entre les dépassements dus aux chantiers et ceux dus à d'autres sources.

janvier-2022	St Jean de Maurienne Grand Coin	Villargondran salle polyvalente	Villarclément	St Julien Montdenis	Saint Martin de la Porte*	Modane Piscine*	Modane est	Le Bourget
Nb jours PM10 > 50 µg/m ³	2 (1)	0	1 (0)	0		0	0	0
Nb jours PM10 > 35 µg/m ³	2 (1)	1 (1)	2 (1)	2 (1)		0	0	0
nb heures PM10 > 70 µg/m ³	17 (12)	6 (6)	11 (6)	6 (3)		0	0	8 (6)
nb heures PM2,5 > 20 µg/m ³	78 (48)	19 (10)	37 (22)	15 (10)		0	0	89 (55)

février-2022	St Jean de Maurienne Grand Coin	Villargondran salle polyvalente*	Villarclément	St Julien Montdenis	Saint Martin de la Porte	Modane Piscine	Modane est	Le Bourget
Nb jours PM10 > 50 µg/m ³	0	0	0	0	0	0	0	0
Nb jours PM10 > 35 µg/m ³	0	0	0	0	0	0	0	0
nb heures PM10 > 70 µg/m ³	0	0	0	0	1 (0)	0	3 (3)	11 (10)
nb heures PM2,5 > 20 µg/m ³	9 (5)	0	5 (2)	0	6 (5)	0	6 (3)	38 (27)

mars-2022	St Jean de Maurienne Grand Coin	Villargondran salle polyvalente	Villarclément*	St Julien Montdenis	Saint Martin de la Porte	Modane Piscine*	Modane est	Le Bourget
Nb jours PM10 > 50 µg/m ³	0	0		0	0	0	0	0
Nb jours PM10 > 35 µg/m ³	0	0		0	0	0	0	1 (0)
nb heures PM10 > 70 µg/m ³	0	0		0	0	0	1 (0)	16 (12)
nb heures PM2,5 > 20 µg/m ³	2 (2)	0		0	2 (0)	0	13 (9)	59 (47)